

Convocation des Elus
le : 5/5/22
Délibération affichée,
rendue exécutoire,
après transmission au
Contrôle de la Légalité
le :

ETABLISSEMENT PUBLIC
INTERDEPARTEMENTAL
YVELINES / HAUTS-DE-SEINE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 02 juin 2022

**TABLEAU DES EFFECTIFS
CREATION DE POSTES A TEMPS COMPLET**

L'Etablissement public interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction publique,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2016-201 du 22 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2017-EPI-CA-32 en date du 30 janvier 2017 approuvant la création de postes permanents à temps complet,

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2017-EPI-CA-40 en date du 2 juin 2017 approuvant la création de postes permanents à temps complet,

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2018-EPI-CA-58 en date du 23 janvier 2018 approuvant la création de postes permanents à temps complet,

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2018-EPI-CA-93 en date du 19 décembre 2018 approuvant la création et la suppression de postes permanents à temps complet,

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2020-EPI-CA-139 en date du 4 février 2020 approuvant la création et la suppression de postes permanents à temps complet,

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2020-EPI-CA-159 en date du 16 juin 2020 approuvant la création et la suppression de postes permanents à temps complet,

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2020-EPI-CA-170 en date du 15 décembre 2020 approuvant la création et la suppression de postes permanents à temps complet,

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2021-EPI-CA-149 en date du 13 juillet 2021 approuvant la création et la suppression de postes permanents à temps complet,

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2021-EPI-CA-204 en date du 30 novembre 2021 approuvant la création d'un poste permanent à temps complet,

Vu la délibération du Conseil d'administration n°2022-EPI-CA-215 en date du 27 janvier 2022 approuvant la création de postes permanents à temps complet,

Vu le rapport de M. le Président de l'Etablissement public interdépartemental,

Sa commission Personnel, administration générale entendue,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE 1 : décide la création d'emplois permanents à temps complet suivante :

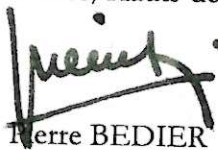
Grade de la filière technique	Catégorie	Nombre de postes
Adjoint technique	C	3
Grade de la filière administrative	Catégorie	Nombre de postes
Adjoint administratif	C	1
Adjoint administratif principal de 2 nd e classe	C	1

ARTICLE 2 : La création prend effet à la date de la délibération.

ARTICLE 3 : Incidence financière sur l'exercice en cours : les crédits sont inscrits au BP2022 – chapitre 012 – article 64111.

ARTICLE 4 : Les emplois créés par la présente délibération pourront être pourvus par des agents titulaires ou éventuellement, en application des articles L332-14 et L 332-8 2° du Code général de la Fonction publique, par des agents contractuels. Leur rémunération sera calculée par référence au cadre d'emplois.

Le Président de l'Etablissement public interdépartemental
Yvelines/Hauts-de-Seine



Pierre BEDIER
Président du Conseil départemental
des Yvelines

MIGNON Celine - DIVERS/EPI/SG

De: secretariatgeneral <secretariatgeneral@epi78-92.fr>
Envoyé: mardi 7 juin 2022 14:53
À: MIGNON Celine - DIVERS/EPI/SG
Objet: TR: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2022-EPI-CA-229

De : notifascl@fast.efast.fr [mailto:notifascl@fast.efast.fr]

Envoyé : mardi 7 juin 2022 11:16

À : BEDIER Pierre <PBEDIER@Yvelines.fr>; secretariatgeneral <secretariatgeneral@epi78-92.fr>; SMITH Julie - EPI <j.smith@epi78-92.fr>; s.queruel@epi78-92.fr; BENOIT Dominique - EPI <d.benoit@epi78-92.fr>

Objet : Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2022-EPI-CA-229

'.: Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2022-EPI-CA-229, télétransmis par Georges SIFFREDI. Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-200062081-20220602-2022-EPI-CA-229-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 2022-EPI-CA-229

Objet : TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATION DE POSTES A TEMPS COMPLET

Date de décision : 02/06/2022

Date de transmission : 07/06/2022

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique / 4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>